



RISQUE TSUNAMI Arc Méditerranéen VISITE DE TERRAIN



Cas de la commune de SAUSSET-LES-PINS

IDENTIFICATION DES POINTS HAUTS ET CHEMINEMENTS D'EVACUATION

Les points hauts peuvent être identifiés facilement au moyen d'une application « Altimètre » sur un smartphone ou sur Géoportail avec le Modèle Numérique de Terrain (MNT) RGE ALTI® visualisable en ligne dont la précision du MNT est très fine dans les zones inondables ou littorales. On peut ainsi obtenir des données altimétriques très précises sur les communes.

Les points d'altimétrie ainsi définis ont été reportés sur une vue aérienne de la commune sur Google Map.

SIGNALISATION

La visite de terrain montre que les cheminements sont évidents et directs et ne nécessitent donc pas une signalisation spécifique.

SYNTHESE DE LA VISITE

Les enjeux exposés au risque tsunami sur la commune de Sausset-les-Pins sont les suivants :

- Port de plaisance
- Plages et criques
- Habitations
- École
- Parkings

La commune de Sausset-les-Pins dispose d'accès nombreux et rapides (moins de 10 minutes à pied) vers les points hauts préalablement identifiés.

L'avenue de la Côte Bleue, route parallèle à l'avenue du Général Leclerc située sur le front de mer, est à une côte altimétrique supérieure à 4 - 5 mètres suffisante pour une mise en sécurité des populations.

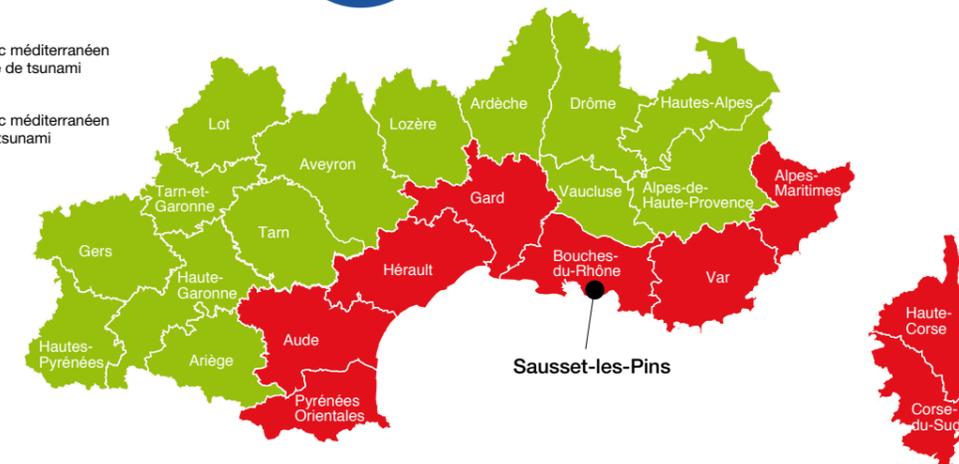
L'école dispose d'un étage et d'une sortie vers l'avenue de la Côte Bleue pour la mise en sécurité des enfants.

Les points de restauration permanents nombreux sur le bord de mer sont situés en hauteur à une altimétrie de plus de 3 mètres. Par contre 5 paillotes, qui du 01/04 au 30/09 sont situées sur la plage, sont directement exposées.

Concernant l'alerte des personnes présentes sur le port, les plages et le bord de mer, différents moyens peuvent être mobilisés :

- un tronçon de la plage est surveillé en période estivale, une alerte par porte-voix peut être facilement réalisée par les surveillants des plages ;
- la zone de bord de mer exposée est accessible en 5 minutes à pied par la police municipale depuis ses locaux, une alerte par porte-voix et sirène type deux tons peut être réalisé par les agents de la police municipale ;
- la commune dispose d'une sirène sur le toit de la mairie qui peut être déclenchée afin d'alerter les alentours du centre ville.

- Départements de l'arc méditerranéen non soumis au risque de tsunami
- Départements de l'arc méditerranéen soumis au risque de tsunami



CONTEXTE

Le littoral de l'Arc Méditerranéen peut être confronté à des tsunamis provoqués par des séismes majeurs survenus au large des côtes françaises, italiennes et du Maghreb. Les plages, les ports et les zones urbanisées les plus proches de la mer peuvent alors être impactés.

Dans ce cadre, la mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » a engagé avec l'appui du Cypres une démarche test de réflexions sur des territoires du littoral de l'Arc Méditerranéen pour accompagner les collectivités dans le développement de la culture du risque, l'information préventive, la diffusion de l'alerte en local et l'acquisition de bons réflexes par la population pour le risque tsunami. Les communes de Cannes, Sanary-sur-Mer, Marseille, Sausset-les-Pins, des Saintes-Maries-de-la-Mer et Port Leucate, le CENALT ainsi que des représentants des services de l'État sont partenaires de cette démarche. Ces acteurs sont associés au travers d'un groupe de travail dédié mis en place en septembre 2018.

OBJECTIFS DE LA VISITE DE TERRAIN SUR SAUSSET-LES-PINS

La commune de Sausset-les-Pins, située sur la Côte Bleue dans les Bouches-du-Rhône, département de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, compte 7624 habitants. C'est une station balnéaire très fréquentée en été : la population double avec les occupants des résidences secondaires et les touristes de passage fréquentant les plages et criques de la commune. La commune dispose d'un port de plaisance qui compte 375 places permanentes.

Comme d'autres communes du littoral méditerranéen, elle est exposée au risque de tsunami.

La visite de terrain a été réalisée le 16 octobre 2018 sur la commune de Sausset-les-Pins avec l'aide de la police municipale dans le cadre des travaux du groupe de travail tsunami arc méditerranéen précité.

L'objectif était, sur un cas concret de terrain, d'identifier les issues et les cheminements possibles pour atteindre très rapidement des points hauts situés à 4 - 5 mètres de hauteur sur le secteur du centre-ville particulièrement exposé entre le port et l'école maternelle située en bord de mer.

À partir des éléments de connaissance disponibles et des observations in situ, le groupe de travail a pu identifier les enjeux exposés, les points hauts et cheminements d'évacuation existants pour une mise en sécurité des populations.



Publication : novembre 2018

Rédacteurs : Caroline HERVE (Cypres), Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (MIIAM/DREAL PACA)
et Serge BOURELY (Police Municipale de Sausset-les-Pins)

Conception graphique : Valérie SCOTTO DI CESARE - www.vsdcom.fr

Remerciements aux membres du groupe de travail qui étaient présents le jour de la visite : DDTM 06, Mairies de Sanary-sur-Mer et Sausset-les-Pins, Métropole Aix-Marseille-Provence, Pierre Scholl.

Plus d'information sur :
<http://www.info-tsunami.fr/>

Le groupe de travail sur le bord de mer près du port de Sausset-les-Pins
(source : MIIAM/DREAL PACA)

SAUSSET-LES-PINS / RISQUE TSUNAMI ENJEUX ET ITINÉRAIRES D'ÉVACUATION

Légende :

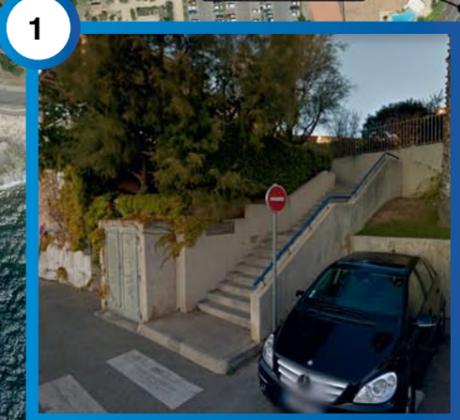
- Enjeu : Restauration
- Enjeu : Ecole
- Altitude
- Itinéraire d'évacuation

HAUTEURS VAGUES

- ZONE COMPRISE ENTRE 0 ET 0.5 M
- ZONE COMPRISE ENTRE 0.5 ET 1.5 M
- ZONE COMPRISE ENTRE 1.5 ET 3 M

0 100 200 300 Mètres

Les données, produites à partir du MNT de la BD CARTO IGN, et affichées sur le Scan 25 IGN, présentent certaines incertitudes et imprécisions. Pour la réflexion sur le plan communal de sauvegarde, nous préconisons d'étendre la réflexion sur l'alerte et la mise en sécurité à au moins 100 mètres du trait de côte.



Enjeux : Restauration estivale (bâti démontable)

Plages sur tout le littoral